48 ANNÉE. — N° 16.843
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger.....	10 »	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 21 NOVEMBRE 1918
Présent. N.-D.
SOLEIL : lever 7h8; coucher 4h28
LUNE : D. Q. le 25; nouvelle le 3

"Soldat dans l'âme..."

« Le maréchal Petain est entré à Metz à la tête des troupes françaises. » Rien ne vaudra, pour ceux qui se souviennent, la fière beauté de ces simples mots. Certes le spectacle nous sera décrit en tableaux de lumière et d'orgueil. Une émotion sacrée a gonflé le cœur des assistants. Mais que pourra-t-on ajouter à la leçon magnifique de justice immanente que représente l'entrée du maréchal Petain à Metz ?

Notre allégresse à l'accolade des frères retrouvés s'accompagne d'une mélancolie grave et douce au souvenir de ceux qui ont nourri leur vie de la pensée de la revanche et sont morts sans entrer dans les terres promises : Gambetta, Jules Ferry, tant d'autres dont le cœur entendait, « par delà la ligne bleue des Vosges, la plainte des vaincus. »

Les vaincus sont vengés. La plaie saignante est cicatrisée. Et comme si ce n'était pas assez de ce triomphe du droit sur la force, le même jour, par la victoire de nos armes et des alliés, tous les peuples qui souffraient dans l'oppression, qui râlaient sous l'étreinte étrangère, sont libérés et appelés à disposer d'eux-mêmes, à renaître à la vie avec de belles raisons de vivre !

N'est-ce pas une fierté unique d'avoir servi de symbole à toutes les revendications nobles et justes ? L'Alsace et la Lorraine étaient les martyres « en soi ». Elles représentaient le vol d'une âme et d'une terre par la barbarie consciente. Le jour où elles sont rendues à elles-mêmes, à la France, sonne la libération de toutes les âmes et de toutes les terres qui gémissaient dans la servitude. Les cloches de Strasbourg éveillent un à un les carillons de délivrance, « les voix chères qui s'étaient tues... »

« Le Soldat dans l'âme, » pour parler comme la citation fameuse, qui présidait à l'entrée des troupes françaises à Metz, était peut-être moins ému par les acclamations délirantes de la foule que par l'afflux de ces souvenirs, et aussi d'autres... Il a connu les grandes heures de tristesse qui trempent une âme mieux que les jours heureux. Peut-être se rappelait-il les lignes qu'il dédiait à tous en des temps moins radieux dans le *Bulletin des Armées*, sous le titre : « Pourquoi nous nous battons. »

« On sait trop peu, ou on oublie quelquefois trop, pourquoi nous nous battons.

» Nous nous battons parce que nous avons été assaillis par l'Allemagne;

» Nous nous battons pour chasser l'ennemi de notre territoire et empêcher, par une paix solide et complète, qu'une pareille agression se reproduise jamais;

» Nous nous battons parce que ce serait un crime de trahir, par une honteuse défaillance, tout à la fois nos morts et nos enfants;

» Nous nous battons avec ténacité, nous nous battons avec discipline, parce que ce sont les conditions essentielles de la victoire. »

Nous nous sommes battus avec ténacité et discipline, et nous avons eu la victoire, pourrait répondre le maréchal Petain d'aujourd'hui au général Petain d'hier. C'est que nous avons eu, à la tête des poilus, des « soldats dans l'âme » — tout comme eux — pour les conduire dans la voie sacrée. Un à un ces chefs recevront le bâton étoilé de gloire.

On assure que le suprême honneur sera accordé prochainement à deux ou trois autres généraux. Tout d'une voix le pays réclame cette promotion triomphale. On sait que Napoléon, sur seize places de maréchaux, voulut en conférer quatorze immédiatement. Pourquoi, sans monter jusqu'à ce chiffre, la démocratie serait-elle plus ingrate que « Lui » ? Ils sont deux ou trois dont les noms se pressent sur nos lèvres qui, eux aussi, « ont bien mérité de la patrie. » La Patrie sera reconnaissante — avant le Panthéon.

Paul BERTHELOT.

Message du roi d'Angleterre au Parlement

Londres, 19 novembre. — Voici le texte du Message du roi George V au Parlement :

« Je vous remercie pour vos messages de félicitations et vos manifestations de loyauté à l'occasion de la signature de l'armistice et de la perspective d'une paix victorieuse. En ce moment sans précédent dans notre histoire et dans l'histoire du monde, je suis heureux de me rencontrer avec vous et les représentants de l'Inde et des Dominions d'outre-mer, afin que nous puissions rendre grâces au Dieu tout-puissant pour la perspective d'une paix qui est maintenant prochaine et afin de pouvoir vous exprimer à vous et, par votre entremise, aux peuples que vous représentez, les pensées qui me viennent à l'esprit en un moment aussi solennel.

» Je le fais le cœur plein de reconnaissance pour les expressions enthousiastes de fidélité et d'affection que j'ai le privilège de recevoir personnellement dans la métropole et par les messages qui me sont venus de toutes les parties de ces îles tout comme de toutes les parties de l'empire. Pendant les quatre dernières années de tension et d'inquiétudes nationales, j'ai trouvé mon soutien dans ma foi en Dieu et dans ma confiance dans mon peuple.

» Les jours à venir, jours d'incertitude et d'épreuves, fortifié par la même aide, je m'efforcerai de toute mon âme de m'acquitter des devoirs qui m'incombent, de maintenir l'honneur de l'empire et d'augmenter le bien-être des peuples sur lesquels je suis appelé à régner. Après une lutte plus longue et plus terrible de beaucoup que n'importe qui eût pu le prévoir, le sol de la Grande-Bretagne reste inviolé. Notre marine est demeurée partout maîtresse des mers et partout où l'ennemi a pu être contraint de combattre, elle s'est montrée entièrement digne des glorieuses traditions des Drake et des Nelson.

» Le labeur incessant auquel elle s'est livrée pour réduire la menace cachée des sous-marins ennemis et protéger les navires qui nous apportaient des vivres et du matériel de guerre a été moins en évidence, mais également indispensable au succès. Sans son concours, la Grande-Bretagne aurait pu être affamée, et les vaillants soldats d'Amérique qui ont contribué à un si haut degré à la victoire auraient été dans l'impossibilité de se frayer un passage à travers les flots des mers pleines de périls.

» La flotte nous a permis de conduire la guerre à bonne fin. En réalité il eût été impossible de soutenir la lutte, car c'est de la maîtrise des mers que depuis le début ont dépendu l'entretien et l'existence même de nos forces de terre. »

Après avoir rappelé le prodigieux tour de force qu'a représenté l'improvisation d'une formidable armée de terre et les exploits principaux de cette armée, le roi a terminé ainsi :

» Ce ne fut pas avec moins de promptitude ni avec un dévouement moins admirable à la cause commune qu'accoururent les troupes splendides des Dominions d'outre-mer qui s'élancèrent à notre aide, ces troupes dont les soldats montrèrent qu'ils étaient plus que jamais la chair de notre chair et les dignes héritiers du courage et de la ténacité qui ont fait la grandeur de notre pays.

» Une centaine de champs de bataille dans toutes les parties du monde ont été les témoins de leur héroïsme et ont été ensanglantés par leur sang. Ils verront à jamais planer sur eux la sainte auréole qui s'élève de leurs tombeaux. »

Le nouveau sous-secrétariat aux travaux publics

Paris, 19 novembre. — Le nouveau sous-secrétariat d'Etat rattaché au ministère des travaux publics et des transports, dont M. Jules Cels prend la direction, a dans ses attributions la règlementation et la gestion des services et questions qui suivent : service de la voirie et de l'énergie électrique, utilisation de la houille blanche et aménagement des usines hydrauliques, élaboration et réalisation de tous les grands projets d'après-guerre, notamment ceux qui concernent les améliorations à apporter aux voies de communication (routes, chemins de fer, canaux), ainsi que les plans d'exécution des travaux de nos grands ports.

La rue des Poilus

Dunkerque, 19 novembre. — Le Conseil municipal de Dunkerque a décidé de donner à des rues les noms d'Albert Ier, du maréchal Foch, du maréchal French, de l'amiral Roebarch, de M. Georges Clemenceau, du président Wilson. Il y a ajouté une rue Léon-Gambetta. Enfin, pour rendre hommage à tous les vrais héros inconnus de la guerre, il a baptisé une voie de la ville : rue des Poilus.

LES PROGRÈS DE NOTRE OCCUPATION

Le maréchal Petain fait une entrée triomphale à Metz

(De notre correspondant de guerre accrédité aux armées.)

Metz, 19 novembre. — Je disais dans mon dernier télégramme que je ne donnerais pas grand'chose de la statue de Guillaume Ier dressée sur l'esplanade. J'avais raison. Elle a été renversée par les habitants de Metz. Ce matin, l'effigie de bronze et son cheval gisaient sur le sol. Renversées aussi la statue du prince Frédéric-Charles, celui-là même qui s'enorgueillissait d'être entré le premier dans Metz, et la statue équestre de l'empereur Frédéric III, dressée près de la colossale poste. La tête de Frédéric III s'est détachée, on l'a remise debout, et la foule, de même que les visages de bronze des autres princes allemands jetés à bas, l'a couverte de crachats.

Mais cette chute des effigies frappe moins encore que l'inscription accrochée aux mains du prophète Daniel, à la façade de la cathédrale de Metz. On sait que le sculpteur-restaurateur a prêté à ce prophète la figure de Guillaume II. Les Lorrains ont, dans la nuit, lié les bras du personnage en pierre avec une chaîne et ont tracé ces mots sur une pancarte : « Sic transit gloria mundi ! « Voilà ce que l'on voyait dès ce matin en parcourant les rues de Metz. On y voyait aussi des milliers de drapeaux français et alliés, mais français surtout, à toutes les maisons des Français et Alliés, à toutes les maisons des Lorrains autochtones.

Une foule énorme emplissait la ville. Toutes les routes convergeaient vers celle-ci nous montraient de longs cortèges de Lorrains à pied et en voiture se dirigeant vers Metz. Des groupes de fraîches et gracieuses jeunes filles en costume lorrain, bonnets de dentelles, jupes et fichus d'étoffes fleuries, étaient venus à notre rencontre. Toutes les voix acclamaient la France. Les mouchoirs, les chapeaux s'agitaient. On nous jetait des fleurs nouées de rubans aux couleurs lorraines.

Mais c'était à l'armée française surtout qu'allaient les hommages. Toute la solennité de la journée était pour nos soldats présents, pour la France derrière eux. La Lorraine se donnait ou plutôt se rendait toute à ceux qui la sauvaient de l'esclavage. Des vieux de 70, des vieilles disaient en branlant la tête : « Jamais nous n'aurions cru voir cela ! Est-ce bien vrai ? » Si c'était vrai ! L'entrée des troupes françaises dans Metz le montrait bien peu après. La formidable citadelle, la ville enserrée de forts inexpugnables auxquels l'Allemagne avait consacré quarante ans de travaux militaires n'était plus rien qu'une cité de joie et d'amour.

A treize heures, toutes les cloches de Metz se mettent à sonner à toute volée. L'antique Muette mêle son bourdon à ce concert aérien. Elle avait sonné par force les victoires allemandes. Aujourd'hui, fidèle à l'inscription qu'elle porte : « J'annonce la justice », elle dit à toute la vallée de la Moselle la libération de Metz. Une batterie de canons de 120, établie dans l'île Saint-Symphorien, tire trois cents coups de canon. Des groupes d'avions survolent la ville et jettent par nuages des cartes postales, des papillons saluant les Messins et de minuscules drapeaux.

Les musiques, les sonneries de clairon précèdent les troupes et annoncent l'entrée solennelle du maréchal Petain et du général Mangin. Malheureusement, quelques minutes avant cette entrée, une chute de cheval empêche le général Mangin de participer au défilé. Un de ses généraux divisionnaires le remplace.

Le maréchal Petain, entouré de son état-major et des officiers représentant les nations alliées, se place sur l'esplanade, à la droite de la statue du maréchal Ney, toute pavoisée des couleurs françaises. Le maréchal, qui n'a pas encore sur sa manche les sept étoiles de son grade, est monté sur un cheval blanc. Une ovation le salue. La foule rompt les haies de soldats. Vingt généraux que je renonce à nommer sont là. L'un d'eux cependant montre à ce moment une joie qu'il a souhaitée durant toute une admirable vie de soldat : c'est le général de Maud'huy, né à Metz, et qui vient d'être fait gouverneur militaire de sa chère cité.

L'effectif de trois divisions prend part à la cérémonie. Je note le général Féraud et les cavaliers du 1er corps qu'il commande ; le général Pougin et l'infanterie de la 39e division, l'artillerie et le génie de cette même division, les chasseurs d'Afrique de la division marocaine, un régiment de la 26e division, un détachement du 29e bataillon sénégalais, un détachement de l'artillerie d'assaut, des autocamions et automitrailleuses, des compagnies cyclistes, etc. Les musiques et les fanfares accompagnent ce défilé. Les drapeaux, au passage, sont frénétiquement acclamés.

L'immense cortège armé, avec les troupes montées sous le commandement du général de Boissieu, sillonne les principales artères de la ville. Les trottoirs sont envahis, des fenêtres choient des fleurs. C'est un délire patriotique indescriptible.

Enfin, le défilé est terminé, le maréchal Petain et toute sa suite se dirigent au milieu d'une multitude enthousiaste vers la préfecture, où ils sont reçus par les autorités municipales de Metz. Il y a échange de chaleureux discours entre ceux-ci : M. Mirman, commissaire du gouvernement de la République, et le maréchal Pétain qui, en l'absence accidentelle du général Mangin, installe M. Mirman dans ses fonctions.

Durant cette cérémonie, le baron Gimmingen, qui était directeur impérial de la Lorraine et est demeuré à Metz pour la remise des services au représentant de la France, était resté enfermé dans une pièce voisine avec sa fille, dont on entendait les sanglots.

Autre réception à l'hôtel de ville, où un vin d'honneur est offert au maréchal Petain et à ses officiers par les échevins de Metz. Discours de M. Young, du premier adjoint, discours du grand-rabbin, réponse du maréchal. Tous ces échanges de paroles témoignent d'une mutuelle cordialité et d'un commun désir d'entente pour le bien de la province libérée. Du reste, la population lorraine de Metz, qui lit aujourd'hui la proclamation affichée du général Mangin et lira demain celle du commissaire Mirman, ne doute pas de la sollicitude et du libéralisme du régime auquel elle sera soumise. Les éléments allemands, qui sont pour une grosse moitié dans cette population, seront traités selon leur attitude et leur soumission.

Un « Te Deum » a suivi les cérémonies civiles et militaires. Il avait lieu dans la cathédrale, sous la présidence du grand-vicaire. Le maréchal Petain, reçu par le prélat, assistait à cette consécration religieuse de la victoire. Il rendit ensuite un hommage à la mémoire du grand évêque patriote de Metz, dont la tombe est dans l'une des chapelles de la cathédrale. Deux couronnes de fleurs fraîches envoyées par le commissaire de la République et les députés protestataires de la Lorraine ornaient cette sépulture.

La nuit était complètement venue. Le maréchal Petain se retira, encore acclamé. Les illuminations officielles et particulières égaient maintenant la foule. Les soldats français fraternisent avec celle-ci. Des cortèges de jeunes poilus et de jeunes Lorraines s'organisaient. C'était la fête populaire, les rires, les chants, la « Marseillaise » reprise en chœur. Puis des retraites aux flambeaux, des représentations de cinéma, des feux d'artifice.

Nos soldats, au milieu de cette liesse générale, visitaient la belle et noble cité : la gare lourde, immense, massive; les quartiers neufs aux colossales maisons de pur style boche; la porte des Allemands, souvenir historique; les restes des anciens remparts, la Moselle et les pittoresques maisons qui la bordent. Mais surtout ils pouvaient contempler en connaisseurs le nombre et l'étendue des nouvelles et des anciennes casernes.

Comment les Allemands ont-ils quitté ces casernes ? Dans le plus complet désordre. La nouvelle de l'armistice étant connue, les soldats boches se constituèrent en garde rouge et arborèrent le drapeau de cette couleur. Les officiers qui adhéraient à la démocratie étaient obéis, on les reconnaissait à un insigne spécial; les autres étaient dégradés séance tenante. Après cela, l'évacuation ne devait pas se faire avec une grande discipline. Des effets d'équipement, des armes, des dépôts de matériel étaient abandonnés. Tous les enfants ce soir arboraient par dérision des casques prussiens pris dans ces dépouilles. Il va sans dire que les fonctionnaires allemands sont dans leurs petits souliers. Les uns ont pris le parti de fuir ; les autres, demeurés à leur poste, attendent les événements; il en est enfin qui ont carrément pavoisé leurs fenêtres et leurs poitrines aux couleurs françaises.

Bientôt commencera la besogne de francisation des rues, des places et des monuments, où les inscriptions allemandes et impériales foisonnent. Le Kaiser-Wilhelm-Platz changera de nom, et avec elle dix rues pareillement prussianisées. On lavera, on purifiera les enseignes allemandes. Metz, enfin, redeviendra une vraie fille de France dans ses atours comme elle n'a jamais cessé de l'être dans son cœur.

Emile THOMAS.

La guerre a coûté 1,000 milliards

New-York, 20 novembre. — Suivant les chiffres du Federal Reserve Board, la guerre aura coûté à tous les belligérants mille milliards de francs, soit un trillion.

Communiqué français

du 19 novembre

La marche en avant a continué aujourd'hui, sans autre incident que les manifestations de joie des populations civiles.

Dans de nombreuses localités les habitants ont eu la pensée touchante, malgré la difficulté des temps, de réunir des vivres pour nos soldats.

Le matériel abandonné par l'ennemi ne cesse de s'accroître, ainsi que le nombre des prisonniers libérés qui rejoignent nos lignes.

EN BELGIQUE, nous avons atteint la ligne BOURSEIGNE-VIEILLE-RIENNE.

EN LORRAINE, tandis qu'un détachement poussait sur notre gauche jusqu'à SARRALBE, nos avant-gardes s'établissaient sur le front KIEREBERG, HEMMORLIN, SAVERNE, ALLENVILLERS et WANGEN.

L'entrée de nos troupes à Saverne, sous le commandement du général X..., s'est effectuée au milieu d'un grand enthousiasme.

A 10 h. 30, le maréchal Pétain, commandant en chef des armées françaises, a fait son entrée solennelle dans la ville de Metz à la tête des troupes de la 10e armée commandée, en l'absence du général Mangin, victime d'un accident de cheval, par le général Leconte.

Toute la population, d'un élan unanime, s'était portée au-devant de nos troupes qu'elle a longuement acclamées.

La vieille cité lorraine, captive depuis 47 ans et enfin réunie à la France, a manifesté d'une façon inoubliable son amour pour la mère-patrie.

En Alsace, nos soldats ont reçu hier le même accueil émouvant dans la ville de Colmar.

Communiqué américain

Du 19 novembre

Sur le front de la 3e armée, la journée s'est passée sans événement particulier. Nos troupes ont atteint la ligne générale ETALE, SAINT-LEGER, LONGWY, AUDUN-LE-ROMAN, BRIEY.

Après Petain, d'autres encore

Paris, 20 novembre. — Le maréchal Petain est, comme l'on sait, le troisième titulaire de cette haute dignité. Nous croyons savoir qu'à l'occasion de l'entrée solennelle des troupes françaises à Strasbourg, qui doit avoir lieu dans la matinée de dimanche, un autre général recevra à son tour le bâton de maréchal. Il est également probable que ce suprême honneur sera accordé avant longtemps à deux autres généraux, sinon à trois.

Nos poilus acclamés aux portes de Bâle

Genève, 20 novembre. — Après avoir fourni une étape de vingt-deux kilomètres, une compagnie du 414e d'infanterie est entrée à Saint-Louis, près Bâle, qui était pavoisée. Les soldats français ont été accueillis par de chaleureux applaudissements. Le consul général de France à Bâle, M. Desjardins, qui était allé en auto à la frontière de Bâle, rencontra, lundi à quatre heures et demie, une section du 414e envoyée aux portes de Bâle. La route de Bâle à Saint-Louis a été envahie par de nombreux Bâlois qui acclament les poilus aux cris de : « Vive la France ! » Les soldats suisses et français fraternisent.

M. Albert Favre dans les Ardennes

Paris, 19 novembre. — M. Albert Favre, sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur, est parti aujourd'hui en mission dans les Ardennes, afin d'examiner les mesures destinées à la reprise la plus rapide de la vie administrative des communes de ce département, dont la population a été si durement éprouvée depuis le début des hostilités.

M. Raoul Péret réclame des réparations impitoyables

Paris, 19 novembre. — M. Raoul Péret, ancien ministre du commerce et de la justice, président de la commission du budget, et M. Louis Dubois, rapporteur de cette commission sur le projet concernant la réparation des dommages de guerre, ont rendu compte de la mission qu'ils viennent de remplir dans les régions libérées et de leur visite à de nombreuses localités entièrement détruites, aux usines dévastées, au champ de bataille.

Ils ont rapporté de cette visite une impression profonde et exprimé le sentiment très net que la France devait exiger impitoyablement de l'Allemagne, pour arriver à une restauration rapide, non seulement une réparation en argent, la restitution de l'outillage enlevé, mais les matières premières et la main-d'œuvre indispensables. Ils considèrent d'autre part comme essentiellement désirable que tous ceux qui auront à prendre part aux préliminaires de paix soient appelés à visiter les départements ayant subi l'invasion et à constater l'étendue des dommages et des dévastations.

L'armistice fêté au Japon

Tokio, 14 novembre (retardée). — Quoique le Japon soit très éloigné et que le caractère japonais soit moins spontané à se livrer à l'enthousiasme, des manifestations et des marques de joie ont accueilli la nouvelle de l'armistice. Les administrations publiques, les hommes d'affaires, les Chambres de commerce, le peuple et les Universités votent des Adresses et préparent une manifestation monstre à Tokio.

La loyauté du Japon est absolue malgré l'activité des agents allemands.

Les termes de l'armistice provoquent la satisfaction générale. Tout le monde comprend qu'une victoire allemande était un danger pour le Japon et que le danger allemand a maintenant disparu en Orient.

Pour le retour des prisonniers anglais

Copenhague, 20 novembre. — Des arrangements ont été conclus pour que neuf vapeurs danois amènent en Angleterre, des ports de la Baltique allemande, 50,000 prisonniers de guerre britaniques; 20 médecins et 35 infirmiers seront employés dans ce but.

Le retour de 900 jeunes Français

Tulle, 19 novembre. — Un convoi de neuf cents jeunes gens du département du Nord que les Allemands avaient emmenés et qui ont été délivrés par l'avance de nos armées, est arrivé aujourd'hui dans la Corrèze.

Ils brûlent, ne pouvant emporter

Maestricht, 20 novembre. — De Maestricht, on aperçoit des lueurs d'incendies. Les Allemands brûlent leur équipement, leur matériel, le pétrole, la benzine, etc.

Un canon boche pour 5 marks

Amsterdam, 20 novembre. — Les soldats allemands encore en Belgique vendent tout ce qui constituait leur équipement ou l'armement ; un canon pour 5 marks, une auto pour 600 fr.

La reine des Belges et le prince héritier grands-croix de la Légion d'honneur

Paris, 20 novembre. — *A l'occasion de la rentrée victorieuse des souverains et des troupes belges à Bruxelles, le gouvernement de la République a décidé de conférer la grand-croix de la Légion d'honneur à Sa Majesté la reine Elisabeth. La même dignité est conférée au prince héritier, qui recevra également la croix de guerre.*

Rappelons à cette occasion que le Président de la République a déjà remis la médaille militaire au roi Albert et la croix de guerre à la reine qui n'a cessé de secourir nos blessés sous le feu de l'ennemi.

LETTRES PARISIENNES

Paris, 19 novembre. — C'était à prévoir, c'était prévu. Après nous avoir fait pendant 1,561 jours une guerre féroce, les Allemands vaincus font appel à notre clémence ! Ils nous connaissent mieux qu'on ne le pense. S'ils avaient triomphé, on sait, et par eux-mêmes, comment ils nous auraient traités; ces élus de Dieu se sont comportés dans leur campagne de France comme des gorilles et des orangs-outangs; maintenant réduits à merci, ils bêlent lamentablement comme d'innocentes brebis. Eh quoi ! ne sont-ils pas devenus, du jour au lendemain, d'excellents démocrates ? Ils désavouent dans la défaite l'empereur qu'ils adoraient à genoux quand ils le tenaient pour invincible; que veut-on de plus ? En vérité, les alliés ne sont pas raisonnables. Les Bavarois furent aussi cruels que les Prussiens, mais c'est là de l'histoire ancienne; c'est aussi vieux que les guerres puniques. Il faut avoir la mémoire tenace pour s'occuper encore de ces petites choses-là. Le nouveau gouvernement bavarois proteste dans un manifeste éploré contre les rigueurs des conditions de l'armistice, qui sont de nature « à empêcher le rétablissement *du bien-être* dans le nouvel Etat démocratique de Bavière, *qui n'est pas responsable* des fautes de l'ancien régime ».

Voyez comme c'est simple en définitive. L'Allemagne entière, ceci n'a pas besoin d'être démontré, a approuvé passionnément son empereur tant qu'elle l'a cru en situation de réaliser ses desseins de conquête par la dévastation. Il a échoué après avoir couvert le monde de sang et de ruines; vite, désavouons ce demi-dieu tombé et déguisons-nous en républicains. Sous ce masque, on ne reconnaîtra pas en nous les bandits, les tortionnaires que nous fûmes; on nous épargnera, et on se préoccupera de notre « bien-être ».

Le chancelier socialiste Ebert, qui, avec ceux de son parti, soutint la politique impériale et vota les crédits de guerre, répudie toute solidarité avec le vaincu.

Le chef de la délégation des plénipotentiaires venus au grand quartier général français pour implorer l'armistice était cet Erzberger qui fut un des plus furieux instigateurs de la guerre totale. J'ai cité ici un document dans lequel il réclamait d'urgence la destruction de Londres et de toute sa population, en appelant de ses vœux « une pluie de fer » qui réduirait en cendres la capitale anglaise. Or, dans la déclaration qu'il a rédigée, cet inexorable incendiaire reconnaît, tout en gémissant, que les alliés « ont fait preuve d'un esprit conciliant ». Seulement, il les supplie de se laisser attendrir davantage par les souffrances des non-combattants, des femmes et des enfants. Torturer les non-combattants français, les femmes et les enfants de chez nous, à la bonne heure ! Mais ne pas s'apitoyer jusqu'aux larmes sur les non-combattants de l'autre côté du Rhin, quelle infamie !

« Soyons durs ! » disaient depuis le début de la guerre les Max Harden et les Hindenburg. A présent, les Boches nous adjurent avec un émouvant trémolo, d'être doux envers eux. Et d'ailleurs, le général Petain, annonçant à nos soldats qu'ils vont entrer en Allemagne, autrement cette fois qu'en qualité de prisonniers, les exhorte à la douceur : « Vous ne répondrez pas aux crimes commis par des violences qui pourraient vous sembler légitimes dans l'excès de vos ressentiments. » Et il les invite à se montrer « respectueux des personnes et des biens ». A coup sûr, les Allemands seront de cet avis. Avec d'autant plus de raison qu'après la signature de l'armistice, ils ont bombardé Mézières et Charleville, sans épargner les gaz toxiques. C'était leur dernier salut à la France; ce que dans les feux d'artifice on appelle : les bombes d'adieu.

Nous sommes en droit de craindre que les alliés, et en particulier la France si impitoyablement martyrisée, ne cèdent à de funestes sentiments chevaleresques vis-à-vis de la race infâme qui a tenté de les détruire. Serons-nous dupes de la comédie « démocratique » qui se joue en Allemagne ? Elle est grossière, elle est cynique. On serait impardonnable de s'y laisser prendre. Le Boche aux mains ensanglantées va maintenant faire patte de velours et manœuvrer de manière à se ménager une place dans la Société des nations, ce qui serait le scandale suprême. Rappelons, redisons sans cesse que l'Allemagne ne renoncera jamais à ses convoitises, et qu'elle est pour nous l'éternelle ennemie.

Le 1er décembre 1870, le prince Frédéric-Charles disait dans une proclamation à son armée : « Marchons pour partager cette terre impie. Il faut exterminer cette bande de brigands qu'on appelle l'armée française. Le monde ne peut rester en repos tant qu'il existera un peuple français. »

Et après un demi-siècle, une voix allemande redit en écho : « Avec les Français, il n'est point de réconciliation, point d'accord, de compromis. L'incendie toujours menaçant de l'état de guerre durera encore après la lutte gigantesque actuelle. » Cela est au fond de la pensée allemande.

Maintenant, montrons-nous doux et miséricordieux envers l'implacable nation dont l'idée fixe, tantôt avouée, tantôt dissimulée, selon les circonstances, est de nous arracher le droit de vivre.

Un dernier mot afin de prévenir tout malentendu. Des publicistes allemands ont pris la peine de nous renseigner sur leur état d'esprit : « L'étranger, a écrit le professeur docteur Robert Jannach, nous le disons nettement, *ne doit pas se bercer de l'illusion que nous désarmerons.* Nous ne renoncerons pas à la création d'une puissante coalition d'Etats germaniques. »

On s'en doutait, mais il faut savoir gré à cet indiscret de nous l'avoir rappelé. C'est le bon moment.

Albert ROBERT.

LES PERTES britanniques

jusqu'à la fin des hostilités

Londres, 19 novembre. — M. Mac Pherson, sous-secrétaire à la guerre, a fait connaître à la Chambre des communes qu'à la date du 10 novembre 1918 les pertes de l'armée britannique en tués, blessés, manquants et prisonniers, y compris les armées des dominions et de l'Inde, mais à l'exclusion des forces aériennes, se montaient au total général de 3 millions 49,991.

Ce total se détaille ainsi : En France : tués, 32,769 officiers, 526,843 sous-officiers et soldats. Ensemble des pertes en France (tués, blessés, manquants et prisonniers) : 126,757 officiers, 2 millions 592,895 sous-officiers et soldats.

En Italie : tués, 86 officiers, 941 sous-officiers et soldats. Ensemble des pertes en Italie : 458 officiers, 6,280 sous-officiers et soldats.

Aux Dardanelles : tués, 1,785 officiers, 31,737 sous-officiers et soldats.

A Salonique : tués, 285 officiers, 7,330 sous-officiers et soldats. Ensemble des pertes sur le front de Salonique : 1,217 officiers, 26,101 sous-officiers et soldats.

En Mésopotamie : tués, 1,540 officiers, 29,769 sous-officiers et soldats. Ensemble des pertes en Mésopotamie : 4,335 officiers, 93,244 sous-officiers et soldats.

En Egypte : tués, 1,098 officiers, 14,794 sous-officiers et soldats. Ensemble des pertes en Egypte : 3,592 officiers, 54,261 sous-officiers et soldats.

En Afrique orientale : tués, 380 officiers, 8,724 sous-officiers et soldats. Ensemble des pertes en Afrique orientale : 896 officiers, 16,929 sous-officiers et soldats.

Autres théâtres de la guerre : tués, 133 officiers, 690 sous-officiers et soldats. Ensemble des pertes : 326 officiers, 2,971 sous-officiers et soldats.

Est-ce le gâchis qui se prépare en Allemagne ?

Le ministère Haase est déjà menacé
Des partis fusionnent

Les révolutionnaires exigent

Zurich, 20 novembre. — La « Germania » dit savoir que la situation du cabinet Ebert-Haase est très ébranlée. Le comité révolutionnaire aurait exigé que le gouvernement ne soit plus composé de 6 politiciens, mais de 3 délégués du comité exécutif et de 3 politiciens.

Fusion des partis

Zurich, 20 novembre. — Les anciens partis progressiste et national-libéral ont nommé chacun une commission comprenant : pour les premiers, Feischbech, Maulann, Pachnike, et pour le second, Stresemann, Friedberg et von Richthofen. Ces deux comités ont conclu la fusion des deux anciens partis en un nouveau parti républicain démocratique de la grande Allemagne.

On annonce, d'autre part, la réunion en un parti unique des conservateurs allemands et conservateurs libres.

Le programme socialiste du nouveau gouvernement

Zurich, 20 novembre. — Le programme socialiste publié prévoit la monopolisation par l'Etat de toutes les banques et de toutes les industries ayant une certaine importance.

Séparation de l'Eglise et de l'Etat

Bâle, 20 novembre. — M. Hoffmann, le nouveau ministre des cultes de Prusse, se propose de réaliser par décret d'ici quelques jours la séparation des Eglises et de l'Etat. Le décret entrerait en vigueur le 1er avril.

Les fugitifs

Copenhague, 19 novembre. — La princesse Marie-Louise, fille de feu la princesse Louise de Danemark et du prince de Schaumbourg-Lippe, est arrivée hier soir à Copenhague avec son mari, le prince Sigismond de Prussé. Aucune suite, aucun domestique ne les accompagnait. Personne ne les attendait à la gare. Ils se sont rendus immédiatement au château de Charlottenlund, où réside la reine douairière de Danemark, grand'mère de la princesse.

Que fera l'impératrice ?

Zurich, 20 novembre. — L'impératrice allemande partira prochainement pour la Hollande. Elle sera autorisée à emporter avec elle tout ce qui lui plaira. La kronprinzessin et ses enfants iront à Copenhague.

Mort au kronprinz !

Amsterdam, 15 novembre (retardé). — Un avion inconnu a lancé des bombes aujourd'hui sur le château de Swaelmen, près de Rupremonde, où le kronprinz est interné. Personne n'a été blessé. Une des tours du château a été démolie.

Violation de la neutralité hollandaise

Amsterdam, 20 novembre. — 2,000 Allemands suivis de 60 autos ont passé hier par le Limbourg hollandais, se rendant en Allemagne. 10,000 Allemands devaient suivre aujourd'hui.

Assemblées dissoutes puis rétablies

Bâle, 20 novembre. — Le Sénat et le Conseil des bourgeois de Hambourg, qui avaient été dissous le 12 novembre par les révolutionnaires, ont été rétablis le 19 novembre.

Erzberger négociera la paix

Bâle, 20 novembre. — M. Erzberger, qui en réalité ne devait plus faire partie du cabinet d'où tous les membres bourgeois sont partis, a consenti sur la demande du gouvernement, à continuer les pourparlers pour la paix. Il est ainsi, à proprement parler, le secrétaire d'Etat pour la paix.

Une menace aux agriculteurs

Berne, 20 novembre. — Le ministre de l'agriculture de la Prusse adresse un appel pressant aux agriculteurs pour les inviter à assurer le ravitaillement de la population, les menaçant de se voir prendre de force plus qu'ils sont tenus de fournir s'ils ne ravitaillent pas les villes.

Leur retraite au-delà du Rhin

Berne, 20 novembre. — L'Agence Wolff propage un article de la « Germania » du 19, qui célèbre l'ordre parfait avec lequel s'effectue le repli de l'armée allemande, et s'efforce de rassurer la population au sujet du ravitaillement. Les difficultés d'approvisionnement restent grandes, mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Les trains qui circulent sur la rive gauche et la rive droite du Rhin sont bondés de troupes. Les soldats s'entassent, sans souci du danger, sur les toits, dans les wagons, sur les marchepieds et sur les tampons. Jusqu'à présent, tout se passe en bon ordre. Dans les zones à évacuer, les particuliers ne sont autorisés à voyager que sur le vu d'un sauf-conduit, qui n'est accordé qu'en cas urgent. On a également constitué, pour le maintien de l'ordre, une garde civique qui est composée, en grande partie, de socialdémocrates et de membres des Syndicats libres. Les gardes reçoivent une solde journalière de 15 marks. L'armée Gallwitz traverse Mayence, où les écoles et les églises servent au cantonnement des troupes.

Le cardinal Hartmann rassure ses ouailles

Bâle, 20 novembre. — Le cardinal de Cologne Hartmann vient d'adresser un mandement à la population du diocèse de Cologne pour arrêter l'exode des habitants et les rassurer sur les intentions de l'ennemi.

" De l'ordre ou la guerre ", leur a dit Wilson

Amsterdam, 20 novembre. — Les troupes gouvernementales ont chassé Liebknecht du palais impérial. L'agitatrice Rosa Luxembourg a été expulsée des bureaux du « Lokal Anzeiger ». Le gouvernement a décidé de maintenir l'ordre existant. La bourgeoisie, les hauts fonctionnaires, les officiers, les junkers eux-mêmes se déclarent satisfaits du cours des événements. Hindenburg bénéficie d'un regain de popularité.

Ils pleurent sur leur défaite

Zurich, 20 novembre. — La « Gazette populaire de Cologne » écrit : « Une douleur indescriptible traverse nos cœurs lorsque nous voyons comment nos soldats nous reviennent. Nous nous étions imaginé un tout autre retour en les voyant partir en 1914. »

Berlin, ville fatale

Zurich, 20 novembre. — Le « Bayrische Kuryer » écrit :

« Séparons-nous de Berlin, cette ville fatale, source de la haine accumulée contre l'Allemagne, et réunissons-nous autour de Vienne, de Munich ou de toute autre ville allemande. »

L'agitation en Pologne allemande

Berne, 19 novembre. — On mande de Berlin :

« Des troupes allemandes ont quitté Berlin dans la direction de l'Est. Ces mouvements sont probablement dus aux troubles qui se sont produits dans les provinces polonaises. En effet, une grande inquiétude s'est emparée des esprits à Berlin à l'annonce des mesures prises par les comités socialistes de la Posnanie, de la haute Silésie, de la Prusse orientale et de la Prusse occidentale. Ces conseils sont formés uniquement de Polonais, à l'exclusion des Allemands et des juifs. Ils ont concentré tout le pouvoir entre leurs mains, et ils préparent la réunion de ces territoires à

SOUSCRIVEZ
En assurant le succès de
l'EMPRUNT de la LIBERATION
vous sauvegardez pour toujours vos biens, votre indépendance et la Liberté du Pays.

Un grand complot contre les alliés

Londres, 19 novembre. — D'après le « Daily Telegraph », des faits significatifs laissent croire à l'existence d'un grand et mystérieux complot contre les alliés. Ils sembleraient indiquer, dit ce journal, un plan pour fomenter la révolution sociale en Hollande, en Suisse et si possible en Suède par le moyen d'agitateurs germanophiles, le désir de fomenter des troubles sociaux dans les pays alliés, le retour éventuel du kaiser en Allemagne, la restauration de l'ancien régime sous une autre forme et une nouvelle étiquette, la formation d'une Fédération allemande considérablement accrue qui ne manquerait pas de devenir une nouvelle menace pour la paix mondiale.

La première mesure à prendre afin d'empêcher la possibilité de pareilles éventualités est de frapper la tête. Il faut que les alliés se saisissent du kaiser et le rendent définitivement impuissant à faire le mal.

L'Angleterre veut régler le sort de l'ex-kaiser

Londres, 19 novembre. — On ajoute peu de foi dans les milieux politiques aux informations suivant lesquelles l'ex-kaiser aurait exprimé le désir de se retirer à Corfou. On fait remarquer que Corfou est entre les mains des Serbes, qui trouvent l'île fort commode et n'auront certainement aucune hâte à l'évacuer pour plaire à Guillaume II.

La presse se préoccupe de la nécessité urgente qu'il y a de régler le sort de l'ex-kaiser :

Le « Daily Chronicle » demande que le kaiser soit interné immédiatement : « C'est l'unique façon, dit-il, de se garantir contre la restauration éventuelle de ce Hohenzollern en Allemagne, où son impopularité est de date récente. L'internement à Corfou est impossible. Souvenons-nous de l'île d'Elbe. »

Le journal démontre qu'il sera très facile de prouver à la Hollande ou à tout autre pays neutre que l'expulsion de l'ex-kaiser est une nécessité, puisque tous les neutres dépendent pour leur ravitaillement des puissances de l'Entente.

Pour le « Daily Express » : « En face d'événements qui peuvent rendre possible un complot en Allemagne, la prudence exige que Guillaume de Hohenzollern soit placé en lieu sûr, d'où il sera impuissant à causer des troubles. »

Le « Morning Post » n'a aucune confiance dans la stabilité du nouveau régime allemand. En ce sens, le retour de Guillaume en Allemagne constituerait une admirable épreuve de la sincérité du peuple qui prétend avoir renoncé à tout ce qui constitue l'empire. Toute disposition de la part de ce peuple à pardonner le crime impérial serait la preuve que rien n'est changé là-bas.

La reddition de la flotte allemande

Bâle, 19 novembre. — On mande de Kiel à la date du 18 :

Les vaisseaux de ligne qui sont partis hier dans la direction de la mer du Nord ont été suivis ce matin par des flottilles de sous-marins.

Tous les bateaux doivent être mardi après-midi dans le Firth of Forth, où ils seront inspectés. Ils recevront un commandement qui les conduira dans un port fixe.

A LA CHAMBRE

Le retour du député Inghels

Paris, 19 novembre. — M. Inghels, député du Nord, rentre des jours-ci de captivité, assiste aujourd'hui pour la première fois à la séance. Son entrée est accueillie par des applaudissements.

M. Deschanel, en ouvrant la séance, le salue en ces termes :

« Mon cher Inghels, vous voici donc enfin parmi nous. Depuis de longs mois, nous nous efforcions de vous arracher de votre geôle; mais nous ne savions pas à quel point les Allemands avaient poussé la cruauté; pour quelques notes trouvées chez vous, la prison avec la menace de la peine de mort.

» Entre les murs de votre cachot qu'éclairait seule votre conscience, pas une heure vous n'avez douté de la victoire du droit. (Applaudissements.) Vous avez été témoin, vous avez vu, vous avez compris. A présent, faites que jamais on ne se méprenne et que jamais on n'oublie ! » (Applaudissements répétés.)

En termes émus, M. Inghels remercie le président de ses paroles affectueuses. Puis, le député du Nord refait le récit des atrocités dont il a été le témoin impuissant à Tourcoing, au moment de l'occupation allemande, et des cruautés dont lui et de nombreux Français ont été les victimes en Allemagne. Il retrace les scènes de barbarie et de lubricité qui se passèrent sous ses yeux à Tourcoing, l'odieux régime auquel étaient soumis à Coblentz les malheureux prisonniers français, qu'on affamait systématiquement en les dépouillant même des envois qui leur étaient faits.

Une voix au centre : Et on parle de ravitailler l'Allemagne.

Voix à l'extrême gauche : Il vaudrait mieux ravitailler le nord de la France. (Applaudissements.)

M. Inghels poursuit son émouvante déposition et souhaite qu'une enquête soit ouverte sur les faits qu'il révèle.

L'orateur déplore le peu de célérité apportée à l'amélioration du sort des pays envahis, aujourd'hui libérés. Il fait appel au gouvernement pour qu'on se hâte de secourir les malheureuses populations déjà si éprouvées. (Applaudissements.)

Félicitations à la France

Le président donne lecture d'un télégramme de cordiales félicitations de la Chambre et du gouvernement espagnols à l'adresse de la Chambre française.

M. Deschanel donne également lecture de télégrammes de sympathie de la Bolivie et de l'Uruguay pour la France et les alliés. (Applaudissements.)

Le monopole de l'Alcool

On reprend ensuite la discussion du projet de loi sur le régime de l'alcool.

M. Barthe présente des observations sur l'article 6, et propose un amendement, qui est pris en considération par 344 voix contre 183.

En conséquence, le texte de l'article 6 est réservé.

Sur l'article 7, **M. Laniel** présente un amendement limitant à 50,000 hectolitres par an la quantité d'alcool d'industrie livré pour la consommation de bouche, en France ou dans les colonies.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

50 fr. de rentes aux décorés de la Croix de Guerre

Paris, 19 novembre. — M. Peyroux a déposé la proposition de résolution suivante :

« Tout officier, sous-officier ou soldat titulaire de la croix de guerre aura droit, à partir du 1er janvier 1919, à une pension annuelle et viagère de 50 fr., soit qu'il continue à servir dans les rangs de l'armée, soit qu'il ait été renvoyé dans ses foyers. »

BIBLIOGRAPHIE

NOTRE GUERRE, par José Germain. Paris, Renaissance du Livre.

Comme les fidèles lisent la **Vie des Saints**, nous lirons la **Vie des Poilus** contée par ceux qui l'ont vécue, et nous y trouverons matière à édification. Mais quel auteur choisir parmi tous ceux qui n'ont pu se tenir de nous dire : « J'étais là, telle chose m'advint... » ? Quelques-uns de ceux qui auraient vu, et bien vu, étaient loin du front. Ceux qui s'y trouvaient n'avaient souvent que des sensations, sans l'art de les traduire.

Voici un bréviaire émouvant et piquant à la fois d'histoires de guerre. Vous le mettrez dans un coin de votre bibliothèque, à votre portée, et vous l'ouvrirez souvent. Vous y trouverez des paysages désolés, des scènes d'horreur, des morceaux de bataille, des types que vous ne connaîtrez jamais, et dont vous sentirez la ressemblance. A la précision du trait, vous jugerez de sa fidélité. Il y a là des fresques, des tableaux d'intimité, des croquis, des portraits.

Il n'y a pas de littérature, au sens technique du mot, ou du moins elle n'apparaît pas derrière les visions et les mots. Elle se contente d'un nom contenté d'un rôle de présentation. Nous lui savons gré de laisser parler, s'agiter, vivre et mourir ceux à qui nous devons les « raisons de vivre ».

M. José Germain a beau rester le plus discret des metteurs en scène, il intervient cependant dans le choix du détail, et c'est là que sa clairvoyance, son sens du caractère et de l'accent, sa personnalité enfin triomphent. Dans cette épopée, le plus grand drame de l'humanité, il y a du sublime et du comique, beaucoup de grandes et de petites douleurs. Tous les aspects se reflètent, toutes les notes sonnent dans ces anecdotes et ces histoires de guerre, et c'est de l'histoire, en somme. Le livre de M. José Germain restera.

P. B.

BORDEAUX

Il y a un an

21 NOVEMBRE 1917

En Italie, arrestation de Cavallini.

A l'instigation de l'Allemagne et de ses alliés, Lenine et les maximalistes proposent à tous les belligérants un armistice général.

Un ordre du jour du colonel du 57e

Nous sommes heureux de publier ci-dessous l'ordre du jour adressé par M. le colonel Bussy, commandant le 57e d'infanterie, à son beau régiment :

« Les hostilités ont cessé depuis le 11 novembre, à onze heures. L'armistice a été signé avec l'Allemagne, consacrant la victoire totale et définitive de la France !

» Après plus de quatre ans d'une guerre sans précédent dans l'histoire du monde, l'armée française recueille le fruit de tant d'heures d'angoisses et de tant d'heures d'espérances. Avec l'appui des armées alliées, sa volonté inflexible s'est enfin imposée à l'ennemi d'une manière éclatante.

» Le 57e R. I., au cours de ces quatre années de luttes héroïques, s'est montré à la hauteur des plus belles traditions du « Terrible que rien n'arrête ».

» Sur la brèche depuis le 2 août 1914, à Charleroi, à Guise, à Corbény, à La Ville-aux-Bois, à eVrdun, à Vauclerc, tantôt attaquant, tantôt repoussant les furieux assauts de l'ennemi, il a montré aux Boches combien solidement était attachié le cœur des Basques, des Landais et des Charentais.

» Mais, c'est pendant cette année 1918 que son courage s'est élevé aux plus hauts degrés de l'héroïsme le plus pur.

» Soldat de Noyon et du Mont-Renaud qui avez brisé 22 attaques allemandes et sauvé Paris.

» Soldats du Mont-Lave qui à vous seuls avez imposé à ce point à l'ennemi qu'il vous décerna le titre de « Régiment de Fer ».

» Soldats de l'héroïque passage de l'Ingon, de Bourg-le-Petit et de la cote 77.

» Soldats de Chevresis-les-Dames et de la cote 126, vous pouvez maintenant contempler votre œuvre.

» L'ennemi lève les bras !

» Grâce au sacrifice héroïquement consentis par tous les camarades glorieusement tombés sur les champs de bataille, grâce aux privations, aux fatigues de toute nature que vous avez joyeusement consenties, grâce au courage et à l'entrain que, sans la moindre défaillance vous avez déployés depuis plus de quatre ans. Vous avez gagné la victoire, vous avez mérité de la patrie.

» Gloire aux héros qui sont morts pour la France ! leur souvenir restera à jamais dans nos cœurs, leur mémoire y vivra impérissable.

» Honneur à vous tous, soldats du régiment que la chance a favorisés et à qui va incomber désormais le devoir de maintenir intacte la magnifique réputation de bravoure et de discipline de notre cher et beau régiment, et d'en répandre plus tard les échos lorsque vous serez rentrés dans vos familles.

» Votre colonel garde et cultive jalousement la fierté de n'avoir jamais fait appel en vain à votre bel esprit de sacrifice et d'héroïsme, au cours de nos trois dernières années de luttes rudes et glorieuses.

» Il vous doit les plus saines et intenses émotions de sa longue vie militaire.

» Vive la France !

» Vive le 57e !

» Aux armées, le 13 novembre 1918.

» Le colonel, BUSSY,
commandant le 57e R. I. »

Légion d'honneur

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier, à compter du 28 septembre 1918, M. Henri-Etienne-Jacques Le Bellec, chef de bataillon territorial commandant le 1er bataillon de pionniers du 93e régiment territorial d'infanterie, déjà titulaire de la croix de guerre.

Le Froid arrive

il ramène les fourrures et leurs frissons. A la maison « Au Renard Blanc », 25, rue Sainte-Catherine, on trouvera un grand choix de modèles de la toute dernière mode, du « dernier cri » des bêtes. Son élégante clientèle aura plaisir et profit à visiter ses magasins, où un stock important est à sa disposition. Vente de pelleteries en gros.

Allocations militaires et aux réfugiés

La loi du 15 novembre courant a élevé comme il suit, avec effet du même jour (et non à partir du 1er octobre comme il a été dit par erreur), le taux des allocations et des majorations militaires et des allocations aux réfugiés.

Allocation principale, 1 fr. 75 par jour au lieu de 1 fr. 50.

Majorations pour enfants au-dessous de seize ans et à charge : 1 fr. 25 au lieu de 1 fr. pour les deux premiers enfants et 1 fr. 50 au lieu de 1 fr. pour chacun des autres à partir du troisième.

Les familles de militaires qui sont titulaires de ces indemnités n'ont à formuler aucune demande spéciale. Le décompte avec le rappel nécessaire leur sera fait pour la période à échéance du 19 décembre prochain. C'est donc à cette date seulement que sera effectué le premier paiement sur les taux nouveaux.

En ce qui concerne les réfugiés, le point de départ de l'augmentation des allocations et du secours spécial de foyer est fixé également au 15 novembre.

Ravitaillement civil

Vente de pommes de terre, carottes et oignons par la municipalité

Demain jeudi 21 novembre courant, la municipalité fera vendre des carottes et des oignons sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons et marché Saint-Martial.

Les heures et les prix de vente ne sont pas modifiés.

Dans l'après-midi, à partir de deux heures, des pommes de terre jaunes seront vendues dans le préau de l'école maternelle rue de Nuits (entrée par la rue Saverio), à raison de 0 fr. 60 le kilo.

Il ne sera livré que trois kilos par ménage.

L'acheteur devra présenter la carte d'alimentation portant la mention « chef de famille ».

Il ne sera pas rendu de monnaie.

Cartes d'alimentation

Le verso de la déclaration individuelle ne doit être rempli que par les personnes qui sont seulement de passage à Bordeaux ou qui n'y séjourneront plus au moment de la remise de la carte d'alimentation de 1919.

Toutes celles qui sont en résidence continue dans notre ville doivent, par conséquent, se borner à remplir le recto de cette déclaration, c'est-à-dire la partie qui comprend leurs noms et prénoms et leur état civil.

On aura du charbon

Le maire de Bordeaux nous communique la note suivante :

« En raison des besoins impérieux de la guerre, il n'avait pas été possible de mettre jusqu'à présent à la disposition de la population bordelaise le charbon de terre nécessaire à la consommation domestique.

» Dès la signature de l'armistice, l'administration municipale a fait, auprès de l'autorité supérieure, des démarches dant le résultat nous permet d'annoncer que la vente du charbon de terre pourra reprendre prochainement. »

A signaler à l'attention des amateurs, dans les vitrines de Grézy, une exposition d'aquarelles signées M. Faragou.

La richesse du coloris, la probité du dessin et la maîtrise de l'exécution assureront à l'artiste un succès mérité.

Confédération générale des planteurs de tabac

Le bureau de la C. G. P. se réunira vendredi 22 courant, à dix heures du matin, au café Glacier, à Agen, sous la présidence de M. Louis Delport.

Ordre du jour : augmentation du nombre des délégués des planteurs de France dans la commission d'études chargée d'examiner les différentes questions qui se posent actuellement au sujet de la culture des tabacs indigènes.

Le feu

Un incendie, dont la cause est inconnue, s'est déclaré mercredi matin, vers cinq heures, dans la toiture de la boulangerie tenue par M. Barthé, rue Louis-Mie, qui est aussi propriétaire de l'immeuble.

Les pompiers du poste d'Ornano, sous la conduite d'un chef de piquet, aussitôt prévenus, se sont rendus sur les lieux et ont énergiquement combatu le feu.

Grâce aux prompts secours, les maisons avoisinantes ont pu être épargnées, mais le premier étage, qui servait d'habitation à M. Barthé et à d'autres locataires, a été entièrement détruit; le fournil et la boutique ont été préservés. A huit heures, les sauveteurs étaient maîtres du feu, mais, par prudence, une équipe avec une pompe est restée sur les lieux pour noyer les décombres.

M. Barrère, commisaire de police de service à la permanence, était sur les lieux.

Les dégâts, non encore évalués, paraissent très importants. Il y a assurance pour le propriétaire.

Les quatre locataires de la maison sinistrée, qui ont perdu tout leur mobilier, ne sont pas assurés.

Les agressions nocturnes

Mardi, dans la soirée, M. Moïse Pichon, trente-neuf ans, mobilisé à l'état-major de la 18e région, en passant rue Sainte-Catherine, a été accosté par trois individus inconnus, dont un portant l'uniforme de l'infanterie coloniale.

Sans aucune altercation, le colonial a porté un fort coup de poing sur la tête du mobilisé qui, étourdi sous le choc, tomba à terre. Les agresseurs en ont profité pour lui prendre son portefeuille et y dérober une somme de deux cents francs qu'il contenait. Puis, les trois individus ont abandonné leur victime en laissant à ses côtés le portefeuille vide.

Dévaliseurs de wagons surpris

ILS TIRENT SUR UN SURVEILLANT ET LE BLESSENT

Mardi soir, vers neuf heures, le gardien de la paix Dagouassat, de service au poste du Médoc, entendait des coups de feu tirés quai des Chartrons, en face du cours du Médoc.

Le gardien et le brigadier Leferticot s'y rendirent aussitôt et aperçurent trois individus qui fuyaient par la rue Poyenne et ne purent les rejoindre. Revenus sur le lieu, les agents apprirent que les trois individus, qui s'étaient introduits dans un wagon de la Compagnie du Midi, chargé de rhum, en station quai des Chartrons, avaient été surpris par deux surveillants.

Ceux-ci, voulant s'approcher du wagon, furent reçus à coups de revolver par les voleurs. M. Soules, un des surveillants, fut atteint par un projectile à l'épaule gauche. Aussitôt qu'il se sentit touché, il déchargea, à son tour, son arme sur les fuyards; il ne sait si l'un d'eux a été atteint.

Les bandits ont laissé dans le wagon quatre vessies, une vrille, un tube et une toile noire. Ces objets devaient, sans nul doute, servir à transporter le précieux liquide qu'ils convoitaient.

Théâtres et Concerts

Trianon-Théâtre

« **LE VOLEUR** », d'Henry Bernstein, interprété par la meilleure troupe de comédie du moment, fait salle comble tous les soirs. Malgré l'énorme succès, les dernières représentations de cette belle et forte comédie auront lieu jeudi en matinée et en soirée. Se hâter d'aller entendre **Fertinel, Laurel, Duplessis, Millous, Jane Lobis** et **Simonne Joubert.**

Vendredi 22, en soirée de gala, « **LES DRAGEES D'HERCULE** », l'amusant vaudeville avec **Fertinel, Duplessis, Guise, Millous, Renée Frank, Musset, Gony, Andrée Martin, Réal, etc.**

Scala-Théâtre

« **LA REVUE DE LA FEMME** ». — C'est désormais tous les soirs, sans interruption, avec matinée dimanches et fêtes, que sera donnée la triomphale Revue de la Scala, qui a obtenu aux deux représentations de dimanche un accueil enthousiaste. Louer sans frais à la Scala.

Sermon de charité

L'Œuvre des gardes-malades gratuites de l'ouvrier a le regret de prévenir les personnes qui s'intéressaient au sermon de charité du 22 novembre, en faveur des sœurs dominicaines, que ce sermon est renvoyé à une date ultérieure.

SPECTACLES

MERCREDI 20 NOVEMBRE

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « **Mme Butterfly** », avec Ed. Clément.

APOLLO. — 8 h. 30 : « **L'Ecole des Cocottes** », tournée Baret.

TRIANON. — 8 h. 45 : « **Le Voleur** », avec Fertinel.

SCALA. — 8 h. 30 : « **La Revue de la Femme** », avec Fleury

ALHAMBRA. — Cinéma. Skating.

THÉATRE GIRONDIN

Matinée et soirée : « **Au Pays de l'Or** »; « **Héroïne du Colorado** », 3e épisode. Interm., attr.

Saint-Projet-Cinéma

« **L'HONNEUR** »

Ce remarquable film en 6 parties, l'un des plus beaux parus, est au programme jusqu'à jeudi soir seulement. Des chansons filmées, des comédies, des actualités complètent, avec « **MASCAMOR** », ce spectacle merveilleux.

Vendredi, reprise des magnifiques épisodes de « **LA MORT DES SOUS-MARINS** », qui se succéderont désormais sans interruption.

Cinéma Etoile-Palace

Tous les jours, en matinée et soirée, **PINA MENICHELLI** dans : « **LE DEMON DU LOGIS** », drame de toute beauté en 5 parties; « **L'HEROINE DU COLORADO** », 4e épisode.

Ciné-Variétés, 202, r. Ste-Catherine

Jeudi à dimanche, en matinée et soirée, « **ROGER LA HONTE** », le célèbre drame (6 parties), de Jules Mary.

« **MASCAMOR,** 4e épisode. En soirée, intermède M. Parages.

Skating-Palace

Jeudi, matinée de famille et grande soirée avec orchestre. Matinées tous les jours. Soirées mardis, jeudis, samedis, dimanches et fêtes. Excellents professeurs.

L'Emprunt de la Libération

ET LE PRESTIGE DE LA VICTOIRE

Les intérêts matériels français bénéficieront largement de la victoire. A la richesse de notre pays doit s'ajouter avant peu de jours l'appoint considérable de trois départements dotés d'un sous-sol où abondent les gisements miniers, d'un sol extrêmement fertile et d'une population de près de deux millions d'habitants, laborieux et économes. Ainsi, par quatre mois de succès militaires ininterrompus, le gage des créanciers de l'Etat s'est-il notablement accru.

Mais ce n'est pas tout. Le retour aux conditions normales du temps de paix, la création de richesses et de capitaux nouveaux, — et l'on sait que l'économie politique désigne précisément sous le nom de « capital » une richesse destinée à produire une autre richesse, — font que le loyer de l'argent accusera avant peu une tendance rapide au fléchissement. Cela revient à dire que, le taux de l'intérêt diminuant, le 5 % ne s'est certainement pas à 5.65 % que seront émis dans l'avenir les Emprunts jouissant de garanties comparables à celles de l'Emprunt de la Libération.

Profitons de l'occasion exceptionnelle qui nous est offerte de souscrire maintenant au quatrième Emprunt de la Défense nationale.

ACHAT de tous DENTIERS *PREPAZ, 3, place Jacobins, LYON* Paye le plus cher. Pour le prouver, notre Maison est la seule de Lyon donnant des garanties de retour en cas de non satisfaction des prix offerts. Notice fre. — 8e année.

L'ALMANACH ILLUSTRÉ DE *la PETITE GIRONDE*

Pour l'Année 1919

Paraît aujourd'hui et est mis en vente dans les Magasins de la « Petite Gironde » et chez nos Dépositaires de Bordeaux et de la région.

75 Centimes

(franco poste : 80 centimes)

TRIBUNE DU TRAVAIL

AJUSTEURS, TOURNEURS, MONTEURS, FORGERONS ET SIMILAIRES MECANICIENS. — Les camarades sont priés d'assister d'extrême urgence à la réunion extraordinaire qui aura lieu jeudi 21 courant, à 9 heures du soir, Bourse du travail.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PATENTES. — La matrice des patentes de la section Talence pour l'année 1919 est déposée jusqu'au 27 novembre 1918 inclusivement, à la mairie, bureau des contributions, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance tous les jours, les dimanches exceptés, et remettre leurs observations s'il y a lieu.

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux)
PENDULES CARILLONS WESTMINSTER
Westminster Chime Clocks

ÉTAT CIVIL

DECES du 19 novembre

Georges Besson, 2 jours, chemin de Canolle.
Jean Martin, 4 jours, chemin de Canolle.
Marie Manche, 16 jours, cours de Bayonne, 168.
Jeanne Mir, 1 mois, cours de Bayonne, 168.
Jacqueline Fale, 3 mois, cours de Bayonne, 168.
Roger Baudrillard, 9 mois, place Fégère, 6.
Henri Gabarrou, 2 ans, rue des Vignes, 40.
Grégoire Castillon, 4 ans, rue Kléber, 72.
René Boursaut, 17 ans, rue Ferbos, 25.
Juliette Lair, 22 ans, rue Gratiolet, 13.
Marie Aubert, 25 ans, chemin de la Béchade.
Marie Lafonta, 41 ans, rue des Douves, 9.
Clément Laurérat, 51 ans, rue du J.-Public, 24.
Henri Marzin, 53 ans, rue Rougier, 8.
Adrien Capgras, 55 ans, rue Monsarrat, 66.
Nicolas Berraud, 75 ans, cours Saint-Louis, 51.
Veuve Orivet, 79 ans, cours de l'Intendance, 12.

CONVOI FUNÈBRE M. J. Vignes, greffier de la 4e Chambre, et Mme J. Vignes; M. et Mme P. Bajou et leur fille, M. et Mme R. Bissoulet, M. et Mme M. Vignes et leurs enfants, M. M. Fréon, contrôleur d'armes, et Mme Fréon; M. et Mme A. Sapis et leurs enfants, M. G. Vignes, Mme veuve F. Joseph, les familles Chausson et Bajou prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Robert VIGNES,

élève de l'Ecole nationale d'arts et métiers (Angers, 112-115), élève-pilote, mort pour la France, le 15 novembre 1918, camp d'aviation de Châteauroux, victime d'une chute d'avion, à l'âge de 23 ans,

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, qui auront lieu le 21 novembre en l'église Saint-Bruno, à dix heures, et remercient d'avance les personnes qui y assisteront.

On se réunira en l'église Saint-Bruno, salle d'attente, à neuf heures un quart.

CONVOI FUNÈBRE Mme Amélia Lamouroux et ses enfants, Renée et Madeleine Bellot, les familles Mitoyen, Sarlandie, Hamont, Gréteaux, Monpontet, Ossard, Géry et Blanc prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Gustave LAMOUROUX,

leur père, grand-père, beau-frère, oncle, qui auront lieu le mercredi 20 novembre, en l'église du Bouscat.

On se réunira à la maison mortuaire, place Gièse, à deux heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à trois heures.

Pompes funèbres génér. (service du Bouscat)

CONVOI FUNÈBRE M. l'abbé A. Viateau, curé de Vayres (mobilisé), M. l'abbé Ch. Viateau, vicaire à Saint-Nicolas (mobilisé), M. M. Viateau, aide-major (aux armées), les familles Taris, Olagnier, Lebaucher, Delombrette, Beaslay, Mathieu, Vallé et F. Olagnier prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve VIATEAU,

leur mère, tante, nièce et cousine, qui auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église Saint-Eloi.

On se réunira à la maison mortuaire 6, rue de Gourgue, à dix heures, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Chéri Bitaly, M. et Mme Larrégieu, M. et Mme Célestin Larrieu, M. et Mme A. Bacqué et leurs enfants, Mlle Suzanne Delair, M. Gaston Gobert et son fils, M. et Mme Marc Larrégieu et leur fils, M. et Mme Ed Baradat et leurs enfants, M. et Mme G. Bitaly et leur fils, M. et Mme L. Bitaly, M. et Mme G. Ferbos et leur fils, M. et Mme André et leur fils, M. et Mme E. Cougnoux et leurs enfants, M. et Mme P. Bitaly et leur fils, Mme Rault et sa famille, les familles Clauzure, Jouannet, Laroche et Labeyrie prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Léon BITALY,
née Suzanne LARRÉGIEU,

leur sœur, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu le jeudi 21 courant, en l'église Saint-Martial.

On se réunira à la maison mortuaire, 73, rue de Surson, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve J.-Elie Moty et Aribit prient leurs amis et connaissances d'assister à la levée de corps de

M. Jean-Elie MOTY,

entrepreneur de travaux publics, ancien conseiller d'arrondissement, ancien membre du Conseil de prud'hommes, membre de la Chambre consultative de Paris, officier d'Académie,

qui aura lieu le jeudi 21 courant, à trois heures, 21, rue Millière

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 courant, à Notre-Dame de la Rochechalais.

CONVOI FUNÈBRE Mme Marie Larue et Mlle C. Larue, Mmes veuves Larue, les familles Larue, veuve Berrier, E. Berrier, Berrier, Mercier, Lalanne, Saubade, Chassaigne, Rambaud, Bitard et Denis prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Philomène BILLOT,

leur fille, nièce et cousine, qui auront lieu le vendredi 22 du courant, en l'église Saint-Vincent de Mérignac

On se réunira à la maison mortuaire, aux Eyquems, à huit heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

Léglise et fils, pompes funèbres, Mérignac.

CONVOI FUNÈBRE M. Henry Berny, Mlle Yrène Berny, Mme veuve H. Berny, Mlle Henriette Berny, M. et Mme Bernadotte et leurs enfants, M. et Mme J. Berny et leur fille, M. et Mme J. Audouin (de Tours) et leurs enfants, les familles Dubourdieu prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Jean BERNY,
née Jeanne MAISONNOBE,

leur épouse, mère, belle-fille, belle-sœur, nièce et cousine, qui auront lieu le jeudi 21 novembre, en l'église Saint-Victor.

On se réunira à la maison mortuaire, 113, rue Mouneyra, à trois heures, d'où le convoi funèbre partira à trois heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme Gaston Saint-Biancat et leurs fils, les familles Boit, Saint-Biancat, Nalis, Persillon et Dané ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis SAINT-BLANCAT,

sous-lieutenant de trésorerie, décédé aux armées le 25 septembre 1918, leur fils, petit-fils, neveu et cousin, et les informent qu'une messe sera dite pour le repos de son âme le samedi 23 courant, à neuf heures, en l'église Sainte-Geneviève.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. et Mme L. Perfendie et leur fille, Mme veuve Perfendie, Mme veuve Mirambeau, M. et Mme G. Perfendie et leur fille, M. et Mme E. Perfendie, M. et Mme Lignières, M. et Mme G. Gravey et leur fille, M. et Mme Mirambeau et leurs enfants, M. et Mme Dumec et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Marius PERFENDIE,

soldat aux cuirassiers à pied, mort pour la France à Martigny-les-Bains (Vosges) le 25 octobre 1918, à l'âge de 21 ans, leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin.

Messe le 24 courant, à dix heures et demie, à l'église du Haillan

4e Emprunt DE LA DÉFENSE NATIONALE

« J'appellerai cet Emprunt, l'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION. Cette libération nous la voulons et l'espérons complète dans le plus bref délai possible. Et je suis convaincu que pour cette tâche affluera l'argent de l'épargne Française ».

(L. L. KLOTZ, Ministre des Finances).

La nouvelle rente est *exempte d'impôts*. Elle jouit des mêmes privilèges que les rentes 5 % 1915, 1916 et 4 % 1917. Elle est admise par l'État en paiement de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Elle est à l'abri de toute conversion pendant 25 ans. Elle comporte une prime de remboursement de 29 fr. 20 pour un montant nominal de 100 fr. égale à 41,24 % du capital versé à la souscription.

Prix d'Émission : 70 fr. 80

Revenu réel : 5 fr. 65 %

Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 19 fr. 70 le 16 Janvier 1919 ; 20 francs le 1er Mars 1919 ; et 20 francs le 16 Avril 1919.

La souscription est ouverte du 20 Octobre au 24 Novembre 1918.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore), Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, des Douanes et des Contributions indirectes, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Banque de l'Algérie, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne ; Banques, Établissements de crédit, Agents de change, Notaires, etc.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Daniel Maubourguet, M. Robert Maubourguet, sergent au 8e régiment d'infanterie, croix de guerre (disparu), Mlle Marie Maubourguet, Mme André Maubourguet et son fils, Mme Georges d'Ardier et ses enfants, Mme Léon Lecoq et sa fille, M. Gaston de Viteri, M. H. Maubourguet, les familles Henri Grédy, Brière, Lescure, P. Alauze, Louis Videau, Henri Bruneau, Louis Vézia, Lerme, Dénieau, André Moreau, Archambeaud et Billioque ont la douleur d'informer leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Pierre MAUBOURGUET,

capitaine au 2e régiment de tirailleurs marocains, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, Officier du Ouissam-Alaouite, médaillé du Maroc, de Casablanca et de l'Ordre chérifien du Mérite militaire,

leur fils, frère, neveu et cousin, blessé le 21 août, mort pour la France le 13 novembre.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

M. André Bac, architecte; Mme André Bac et leurs enfants, Mlle Blanche Bac, M. et Mme Fillastre et leurs enfants (de Paris), M. et Mme Piron et leur fille (de Paris), Mme veuve Lamarque (de Paris), Mme veuve Beauger et son fils, et les familles Taffary et Dugoujon ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

M. Adolphe BAC,

leur père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, et les informent qu'une messe sera dite en l'église Saint-Nicolas le vendredi 22 courant, à dix heures, pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Jules de Chappelle, Mme Calvayrac, M. F. Calvayrac et sa fille, M. et Mme Pechade de Taillefer remercient toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Louis de CHAPPELLE,

et les informent que la messe qui sera dite en l'église Saint-Delphin du Pont-de-La-Maye le vendredi 22, à dix heures, sera offerte pour le repos de son âme. La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme Marc Dubosco, M. Antoine et Mlle Mary, Jeanne et Geneviève Dubosco, M. Antoine Dubosco, M. et Mme John-A. Morton, M. Claude Dubosco, Mlle Marie-Josephe Dubosco, M. John-A. Morton Jr, Mlle Elisabeth Morton, M. et Mme Guy Blanchy et leur fils, Mme Aurélien Castaignède, Mme Georges-H. Morton, Mme Robert Lehr, M. et Mme Camille Dubosco, M. et Mme René Dubosco et leurs enfants, Mme Henri Beauvais et ses enfants, M. et Mme Hermann Peyrelongue, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Journu et leurs enfants, Mlle Morton, M. Robert Lehr, M. et Mme Harry Lehr, M. et Mme Louis Lehr, Mlle Lehr remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Marc DUBOSCQ,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des témoignages de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Les messes ont été dites dans l'intimité.

REMERCIEMENTS Mme veuve Cazaumajou, ses enfants et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. J.-R. CAZAUMAJOU,

instituteur honoraire,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Messes dans la plus stricte intimité.

BOURSE DE PARIS

du 19 novembre 1918

COURS DES CHANGES

Londres, 25 95 à 26; Espagne, 106 3/4 à 108 3/4; Hollande, 226 à 230; Italie, 85 1/4 à 87 1/4; New-York, 5 42 ½